

Nous vous souhaitons un très agréable été, que vous restiez à Vaudry ou que vous alliez profiter du soleil d'autres régions.

Vous pouvez retrouver toutes les informations de la commune déléguée de Vaudry sur son site officiel : www.commune-vaudry.fr

◆ Informations générales

• Elections législatives

ATTENTION !! Pour ces élections législatives des 11 et 18 juin, les bureaux de vote de Vire Normandie, comme ceux de la plupart des villes de France, sont ouverts de 8h00 à **18h00**, contrairement à l'élection présidentielle où vous pouviez voter jusqu'à 19h00. Prenez vos dispositions en conséquence !!

Comme pour chaque élection, un circuit gratuit de bus est organisé par la commune déléguée de Vaudry (le circuit habituel).

Le départ est fixé à 11 heures à La Croix des Monts, ensuite des arrêts s'effectueront : rue Billard, Chapelle Saint Roch, Le Gage, Tournebride, Communauté de Blon, Résidence Edenvert, Résidence le Clos Saint Nicolas et Résidence Saint Père.

Le retour sera assuré dans les mêmes conditions

• Jurés d'assises

Depuis la création de Vire Normandie, le tirage au sort a lieu entre toutes les personnes de Vire Normandie âgées d'au moins 23 ans et inscrites sur le registre électoral. Pour la commune déléguée de Vaudry, 4 habitants ont été tirés au sort. Ces personnes pourront, éventuellement, être convoquées pour participer à une session d'assises en 2018.

• Information Croix Rouge française

La Croix Rouge française organise une campagne de sensibilisation auprès du grand public à Vaudry du 24 juillet au 19 août, à raison

de 3 jours maximum sur cette période. Un équipe viendra à votre rencontre, identifiable par un badge (que vous devrez exiger de voir) et des vêtements aux couleurs de l'association, entre 10h00 et 20h00 du lundi au vendredi et de 10h00 à 18h00 le samedi. Cette campagne a pour objectif de trouver de nouveaux soutiens mais elle ne fera pas l'objet d'une quête en espèces ou chèques, et aucun tract ne sera distribué sur la voie publique.

◆ **Education, culture et loisirs**

- Les **inscriptions scolaires** à l'école maternelle pour la rentrée 2017-2018 ont déjà débuté en mairie. Nous y attendons les parents retardataires, munis du livret de famille, d'un justificatif de domicile et du carnet de santé de l'enfant.
- **Fête de la musique**
Nous vous attendons nombreux le samedi 24 juin à partir de 18 heures, place de la Mairie.
Chorales, accordéon, chansons, groupe rock et folk vous distrairont tandis que la Comité des Fêtes assurera la restauration avec grillades, frites, crêpes. Vous pourrez vous désaltérer à la buvette tenue par Mme DELAHAYE.
- **Journées du Patrimoine**
Peu de personnes ont répondu à notre appel relatif aux documents pour l'exposition sur « *Deux siècles d'histoire de l'école de Vaudry* » (de 1810 à nos jours).
Nous nous permettons de revenir vers vous car nous ne doutons pas que certains d'entre vous disposent de cahiers anciens, de photos de classe, ou divers objets tels que buvards, porte-plume, bons points, images...
N'hésitez pas à contacter la mairie pour faire de l'exposition des Journées du Patrimoine des 16 et 17 septembre une réussite.

◆ **Travaux, environnement et cadre de vie**

- Point sur les **travaux de voirie** en cours et à venir
 - Les travaux route de Condé dans le bourg sont terminés ; l'entreprise TEIM a procédé au remplacement des lampadaires et

l'entreprise EIFFAGE à la pose de l'enrobé sur les trottoirs. Nous espérons que la mise en place d'une circulation alternée n'a pas trop gêné les automobilistes.

- L'enrobé impasse des Callunes a été réalisé par la même entreprise.

- L'aménagement du carrefour chemin de la Blanchisserie - rue Trainerie va être terminé dans les semaines à venir.

- Des travaux de voirie vont voir le jour à partir de cet été :

Impasse du Gage, Montisenger, La Thibaudière, La Rairie et Chemin de la Boule d'Or.

- Des **travaux d'effacement de réseaux** sont prévus chemin de la Mare Piré et impasse de la Châtaigneraie ; ces derniers pourraient débiter avant les vacances d'été, les autres se dérouleront après les vacances.

- Les **chèvres et moutons** sont de retour à Vaudry pour la troisième année afin d'assurer de manière écologique l'entretien des 2 bassins de rétention, l'un proche de l'école maternelle, l'autre de la salle des fêtes.

- **Le concours des maisons fleuries** de printemps a eu lieu au cours du mois de mai, avec la participation de 7 foyers. Le palmarès est affiché en mairie.

Nous attendons vos inscriptions avant le 19 juillet pour le concours des maisons fleuries d'été et des potagers.

Le jury passera dans les jardins vers la fin juillet, en tenant compte de l'avancée de la végétation.

Tous les participants se verront remettre des récompenses, sous forme de prix, bons d'achat, cadeaux et plantes, lors d'une petite réunion conviviale qui, comme chaque année, se tiendra à l'automne.

- **Actes de civisme**

- Nous vous rappelons que les travaux de bricolage ou jardinage réalisés à l'aide d'appareils bruyants (tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, etc.) ne peuvent être effectués, les dimanches et jours fériés, que de 10 h à 12 h 30 et de 15 h à 20 h.

- Vu l'arrêté préfectoral du 29 juin 1998, nous vous rappelons que "dans le département du Calvados, la destruction par le feu des chaumes, pailles, déchets de récoltes laissés sur place et sous-produits d'entretien et d'exploitation des haies est interdite du 1er avril au 1er septembre de chaque année. Il est interdit de laisser se développer des feux à une distance inférieure à 100 m des routes et chemins et inférieure à 200 m des habitations. La même interdiction de brûlage existe à moins de 200 m des bois et forêts, des plantations et reboisements".
- Les terrains non occupés doivent être nettoyés de leurs herbes hautes et ronces, en particulier en bordure des propriétés voisines.
- Le réseau en **fibre optique** est actuellement déployé sur le Calvados par le Conseil Départemental. A ce jour, 85 % des logements et locaux de Vaudry sont raccordables mais très peu de particuliers se sont abonnés à la fibre. Sur le hameau de Montisenger, les habitants se mobilisent pour pouvoir être raccordés et le Conseil Départemental travaille avec le délégataire pour que leurs habitations soient desservies.

◆ Agenda

- Vendredi 16 juin : voyage "de la commune" à Château Gontier organisé par le Club de l'Amitié
- Samedi 24 juin : fête de la musique, place de la Mairie
- Dimanche 25 juin : vide-grenier organisé par le Comité des Fêtes
- Samedi 16 et dimanche 17 septembre : Journées du Patrimoine
- Samedi 4 novembre : soirée d'automne organisée par le Comité des Fêtes

LE CONSEIL COMMUNAL DE VAUDRY



Mairie déléguée de Vaudry
02.31.68.04.17
infos-vaudry@orange.fr